

DOSSIER DE CANDIDATURE

BIENNALE DE LA CERAMIQUE D'ILLZACH

TREMBLEMENT DE TERRE

ILLZACH



ESPACE 110
1, avenue des rives de l'Ill
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 52 18 81
Fax : 03 89 57 31 31
espace110@wanadoo.fr

Samedi 14 / 15 Dimanche
avril > 2012
10 H 00 . 18 H 00

www.espace110.org



Illzach
110 ans de vieilles traditions

Espace 110
samedi 14
dimanche 15
avril 2012

TREMBLEMENT DE TERRE
BIENNALE DE LA CERAMIQUE D'ILLZACH

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.espace110.org à renvoyer à l'Espace 110 avant le 21 janvier 2012.

50 exposants, des animations, des ateliers et conférences, une exposition de céramique, des démonstrations, des concerts...

ESPACE 110
1, avenue des rives de l'ill
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 52 18 81
Fax : 03 89 57 31 31
espace110@wanadoo.fr
www.espace110.org

un espace pour chacun... une maison pour tous

DOSSIER DE CANDIDATURE pour la sélection du

TREMBLEMENT DE TERRE BIENNALE DE LA CERAMIQUE D'ILLZACH

Samedi 14 et dimanche 15 avril 2012

Pour être présenté au comité de sélection, votre dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. La fiche de candidature : complétée, cochée, datée et signée.
2. Sur CD en format JPEG : 5 photos récentes représentatives de votre travail qui sera exposé durant le marché + 1 photo de l'ensemble de votre stand.

*Possibilité d'envoyer les photos par mail à l'adresse suivante : espace110@wanadoo.fr
avec la mention "Biennale de la céramique" en objet.*

3. Les justificatifs de votre statut professionnel datant de moins de trois mois.

Artisan : Attestation récente d'inscription au répertoire des métiers.

Maison des Artistes : Appel de cotisations, de C.S.G. et C.R.D.S

Profession libérale : Avis d'échéance URSSAF.

Autres statuts : Se renseigner auprès de l'organisation ou de l'organisme dont vous dépendez.

4. Assurances.

Une attestation de moins de trois mois d'assurance responsabilité civile professionnelle sur laquelle est spécifiée en toutes lettres « non sédentaire, étendue aux foires et marchés ».

5. Une enveloppe format A4 libellée à vos nom et adresse et timbrée à 0,95 euros.

6. La participation financière de 80 euros (voir règlement intérieur) à l'ordre de la MPT ESPACE 110.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REÇU HORS DÉLAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Ce dossier est à transmettre par courrier postal ou par mail avant le 21 janvier 2012



MAISON POUR TOUS ESPACE 110

1 Avenue des Rives de l'ill - 68110 ILLZACH

Tél : 03 89 52 18 81 Mail : espace110@wanadoo.fr



FICHE DE CANDIDATURE
TREMBLEMENT DE TERRE / BIENNALE DE LA CERAMIQUE D'ILLZACH
Samedi 14 et dimanche 15 avril 2012

Nom : Prénom(s) :

Nom de l'atelier :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél Atelier : ____/____/____/____/____ Tél Portable : ____/____/____/____/____

@ : Site internet :

Adhérent à une association de potiers. Préciser laquelle :

Statut professionnel : Merci de joindre les justificatifs.

Mon type de production principale (ne cocher que 2 cases maximum) :

Utilitaire Décoratif Jardin Sculpture Bijoux Luminaire

Autres :

Ma technique principale (ne cocher qu'1 case)

Terre vernissée Grès Raku Faïence Porcelaine

Autres :

Description en quelques mots de ma production:

.....
.....
.....
.....

Nombre de personne(s) :

Je viendrai au repas du samedi soir compris dans l'inscription : oui non

Nbre de repas supplémentaire : x 15,5 € =€ (1)

Je réserve des repas (boissons non comprises)

Samedi midi non oui x 9 € =€ (2)

Dimanche midi non oui x 9 € =€ (3)

Merci de joindre un chèque du montant des repas (1+2+3) à l'ordre de la MPT ESPACE 110.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date :

Signature :

Ne pas oublier de joindre l'ensemble des pièces du dossier.
Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Maison Pour Tous ESPACE 110 - 1 Avenue des Rives de l'Ill - 68110 ILLZACH



REGLEMENT INTERIEUR

TREMBLEMENT DE TERRE / BIENNALE DE LA CERAMIQUE D'ILLZACH

Samedi 14 et dimanche 15 avril 2012

- 1 Etre inscrit au Répertoire des Métiers, à la Maison des Artistes où à l'URSSAF,
Joindre un justificatif récent (D1 de moins de trois mois, et dernière notification de l'URSSAF).
Etre auto-entrepreneur avec cette activité exercée à titre principal – Joindre une attestation sur l'honneur.
Aucun dossier ne sera pris en compte sans justificatif récent (aucun rappel ne sera effectué).
- 2 Etre en possession, les jours du marché, de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires.
Cette carte est délivrée par la préfecture.
- 3 Définir sa production en quelques mots.
Joindre sur CD en format JPEG : 5 photos récentes de votre travail, + 1 de votre stand
Possibilité d'envoyer vos photos par mail à : espace110@wanadoo.fr avec la mention "Biennale de la céramique" en objet
Pour faciliter l'organisation de la manifestation, noter vos noms sur le cédérom.
- 4 Chaque exposant s'engage à présenter la production correspondant à son dossier de candidature.
Nous vous demandons de soigner tout particulièrement votre stand. Aucun revendeur ne sera toléré.
- 5 Joindre la participation financière à l'inscription, d'un montant de 80 euros à l'ordre de la Maison Pour Tous ESPACE 110. Les chèques seront encaissés fin mars si acceptation du dossier de candidature.

Cette participation comprend :
 - L'emplacement pour samedi 14 et dimanche 15 avril 2012
 - Les petits déjeuners du samedi et du dimanche.
 - Le repas du samedi soir à réserver lors de l'inscription.
- 6 Le marché se déroulant sur deux jours, il sera gardé la nuit de samedi à dimanche pour éviter les vols.
L'installation se fera le samedi de 7h30 à 9h00.
Le stand devra être bâché sur place le samedi soir et résister aux intempéries.
L'organisation n'est pas responsable des dommages occasionnés par la pluie, l'orage ou le vent.
L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des vols, détériorations d'objets exposés, ainsi que les dommages causés aux tiers pendant la durée du marché.
Tout participant devra être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Pour éviter les dommages causés par les coups de vents, il est demandé aux potiers de ne pas prévoir de stands en hauteur, constitués de structures trop légères ou présentant une trop grande prise au vent.
- 7 La longueur de l'emplacement est de 5 mètres linéaires (espacement 50 cm compris).
Les emplacements seront définis à l'avance. Le nombre d'exposants est limité à 50.
Nous acceptons les stands communs uniquement en cas d'atelier commun.
- 8 En cas d'intempéries ou en cas de force majeure, les droits d'inscription ne pourront être remboursés.
- 9 En cas d'absence d'un exposant ou d'annulation d'une réservation, moins d'un mois avant la date du marché, aucun remboursement ne pourra être réclamé, y compris pour les repas.
- 10 La date limite de retrait des dossiers de candidature est fixée au samedi 07 janvier 2012.
La clôture des inscriptions est fixée au samedi 21 janvier 2012.
Si vous n'êtes pas sélectionné vos documents et vos chèques vous seront renvoyés.
- 11 Les potiers doivent lire, accepter et signer le présent règlement. En cas de litige, l'organisation sera seule juge.

Date :

Signature :